

BTS

TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Les techniciens de maintenance des matériels agricoles doivent être polyvalents et de plus en plus qualifiés, tant dans le domaine technique que dans les domaines de la gestion et de la commercialisation.

Très sophistiquées, les machines imposent en effet de connaître la soudure autant que l'électronique, les motorisations, l'hydraulique et, bien entendu, l'informatique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- S'intéresser à la maintenance des matériels et les nouvelles technologies associés.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien de maintenance.
- Chef d'équipe.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Bac.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 8 périodes de 2 à 3 semaines en centre de formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38191

Date d'enregistrement de la certification : 24/10/2023



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Blaise Pascal – 17400 ST JEAN D'ANGELY
Tel : 05 46 32 00 80
Contact : Jean-Michel PIERRE - Animateur pédagogique

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7560€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 88,20 %
- Taux d'insertion : 85,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 15,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

